

DEMANDE D'ADHÉSION A LA CHARTE VIDANGEURS



Raison sociale :

Nom et prénom du chef d'entreprise :

Adresse :

Tel :

Mail :

N° SIRET :

Code NAF :

Inscription au RM de ou au RC de.....

N° départemental d'agrément (ou date de demande) :

Activités :

.....

Joindre l'extrait K bis ou toute autre pièce d'identité.*

SOUHAITE adhérer à la charte qualité assainissement non collectif du département de la Nièvre.

ATTESTE l'exactitude des informations fournies et être à jour des cotisations fiscales et sociales.

M'ENGAGE à respecter les demandes définies par la présente charte.

ACCEPTTE les mesures de sanction en cas de non-respect des engagements.

NOMME, la personne suivante comme référent :

Fait à le

Signature

Cachet de l'entreprise :

Retourner la présente demande dûment complétée (recto-verso) avec les justificatifs demandés à l'adresse suivante :

Service De l'Eau
Hôtel du Département
58 039 NEVERS Cedex
Tel :03.86.71.81.20

Assurances couvrant les activités de l'entreprise

Responsabilité civile générale : Compagnie :
N° de Police :

Joindre la photocopie d'assurance*.

Effectif de l'entreprise

Nombre de salarié(s) dont affecté(s) à l'assainissement non collectif.
Nombre d'apprenti(s) dont affecté(s) à l'assainissement non collectif.
Nombre d'intérimaires(s) dont affecté(s) à l'assainissement non collectif.

Expérience - Formation

🌱 Date de création de l'entreprise :
Active dans le domaine de l'assainissement non collectif depuis :

🌱 Le chef d'entreprise ou les salariés ont participé à une formation spécifique à l'assainissement non collectif :

Oui Non

Oui Non

Joindre les photocopies des attestations de formation*.

Activité de l'entreprise en Assainissement Non Collectif

Nombre de vidanges de fosse réalisées dans la Nièvre pour l'année N+1 [†]:

Ouvrages vidangés : Fosse septique Fosse toutes eaux

Fosse étanche Bac à graisse

Autres.....

Destination des matières de vidange

Lieu d'élimination :

Joindre le certificat type précisant la destination des produits ou la validation d'un plan d'épandage par la MISE (Mission Inter-Service de l'Eau = DDEA police de l'eau)*.

* Conditions indispensables pour adhérer à la présente charte.

[†] Par rapport à l'année N de demande d'adhésion.